

Montluçon le 25 novembre 2019,

**ARAC03**

8, rue de la Glacerie  
03100 Montluçon

Tel : 04.70.03.31.62 - 06.22.49.51.42

email : [ass.arac03@gmail.com](mailto:ass.arac03@gmail.com)

Site : [arac03.fr/index.html](http://arac03.fr/index.html)

à Monsieur le directeur  
  
Usine All'Chem  
  
03100 Montluçon

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre recommandée en date du 22 novembre 2019.

Vous me permettrez d'être surprise que notre simple flyer vous gêne autant. En effet il ne s'agit que d'une simple information sur la présence d'une usine SEVESO2 à Montluçon et sur les risques potentiels que cette installation représente pour la population. Vous conviendrez que l'actualité récente avec l'accident Lubrizol à Rouen démontre l'insuffisance de l'information des personnes concernées en cas d'accident industriel, que des risques présentés comme fortement improbables ne sont pas à exclure et surtout que les scénarios de catastrophe prévus ne sont pas toujours ceux qui se produisent.

Votre société a distribué elle-même des prospectus pour informer la population des dangers, et notre flyer a le même but d'information des populations bien au-delà du quartier car AZF comme Lubrizol démontrent que les conséquences d'un accident ne se limitent pas forcément au périmètre prévu dans les études de danger.

La dangerosité de votre usine précisée dans notre flyer n'est que le résumé exact du PPMS, et donc incontestable. Nous ne savons pas effectivement la quantité de produits utilisés et stockés sur votre site ; mais nous savons qu'ils sont extrêmement dangereux puisqu'ils peuvent avoir des effets létaux ou irréversibles sur la santé, et c'est pour cela que vous êtes classé Seveso 2 seuil haut.

Je pense que vous ne refuserez pas aux montluçonnais le droit à une information complète.

Pas plus que vous contesterez notre droit à défendre nos intérêts et notre santé en qualité de riverains d'une usine dont la DREAL et les services de la préfecture demandent « expressément » la réalisation d'un certain nombre de travaux jugés nécessaires pour assurer la sécurité de vos installations et celle de vos employés, et donc par voie de conséquence la nôtre. Là encore Rouen prouve que les consignes ne sont pas forcément respectées par certaines entreprises dangereuses avec des conséquences tragiques.

Vous oubliez aussi qu'outre les risques pour notre santé nous subissons un préjudice financier. Je vous rappelle que nous sommes assujettis à avoir une pièce de confinement dont nous avons eu à régler 10% et qu'à cause de votre usine nos maisons ont perdu une grande partie de leur valeur.

Nous sommes toujours favorables à un dialogue constructif à la condition qu'il ne soit pas à sens unique, que nos demandes soient effectivement prises en compte et que nous bénéficions d'une information claire et complète ; ce qui n'est pas le cas loin de là actuellement.

Nous sommes peu réceptifs à l'intimidation et ce n'est pas en nous menaçant d'actions en justice que vous entretenez un « dialogue serein et constructif ».

Nous entendons donc continuer à jouer pleinement notre rôle vis-à-vis de la population et vous invitons à faire preuve de plus d'égards envers notre association.

Cordialement.